



Commune de MONCETZ-LONGEVAS

N° 28
Compte-rendu du conseil municipal
Réuni le 16 septembre 2024

Légalement convoqué le 11 septembre 2024, le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 16 septembre 2024 à 20h30 sous la présidence de Madame Catherine TSCHAMBSER, Maire.

Étaient présents : Cyrille FROMENTIN, Béatrice CHARLIER, Anne-Marie LEMPEREUR, Jonathan BERNIER (arrivé à 20h55), Franck ROMAGNY, Sylvain ROLLET, Jérémy FRINOT, Véronique BOITUZAT, Éric CHICAULT, Jackie BOGARD,

Excusés : Bruno COLLET, Evelyne BRISSON, Stéphanie BRASSEUR, Hugo ARNOULD

Secrétaire de séance : Béatrice CHARLIER

Ordre du jour

Délibérations :	Questions diverses et Tour de table :
1 Décision Modificative N°2	➤ Point rentrée scolaire
2 CLECT	➤ Précisions règlement salle des fêtes
3 Investissements 2025 SIEM	➤ Nettoyons la Nature
	➤ PADD du PLUI

Décision Modificative N°2 : Le conseil municipal, unanime, approuve la décision modificative N°2, pour permettre le mandatement des candélabres, rue du Canal. Le budget 2024 se trouve ainsi modifié :

Dépenses d'investissement 2024 Opération N° Op 241- Enfouissement rue du Canal	Voté	DM N°2	BP 2024 après DM 2
Article 21538	64 500 €	11 500 €	53 000 €
Article 204182	0 €	+ 11 500 €	11 500 €

CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées) : Le conseil municipal unanime, approuve le montant de l'attribution de la compensation versée à la commune par Châlons Agglo qui s'élève à 73 338 €.

Investissements 2025 SIEM (Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Marne) : Le conseil municipal, unanime, valide le projet du SIEM de renforcement du réseau électrique au poste « Route Nationale », d'effacement des réseaux éclairage public et de télécommunication dans la rue de la Rouillie.

Tableau récapitulatif des dépenses :

Travaux	Montant	Participation de la commune
Renforcement du réseau BT	105 000 €	
Effacement du réseau Orange	33 440,13 €	33 440, 13 €
Effacement du réseau Eclairage Public	30 000 €	24 706, 51 €
TOTAL	168 440,13 €	58 146,64 €

Questions diverses et Tour de table :

- Point rentrée scolaire : En maternelle, deux nouvelles professeures des écoles sont arrivées. Pas de fermeture de classe pour cette rentrée en élémentaire. Les effectifs sont stables.
- Précisions règlement salle des fêtes : Les annexes seront complétées par l'adresse de la salle des fêtes et le libellé du chèque de caution. L'article relatif au rangement des tables et des chaises sera ré examiné lors du prochain conseil.
- Nettoyons la Nature : L'opération sera renouvelée le samedi 28 septembre. Les habitants recevront un flyer dans les prochains jours.

- PADD du PLUI : Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable a été présenté aux maires des communes de Châlons Agglo. Chacune doit le présenter à son conseil avant le 15 novembre 2024.
- Mutuelle « Just » : Suite à la convention signée avec Châlons Agglo, les communes ont la possibilité de conventionner avec la mutuelle complémentaire santé « Just ». Ce point fera l'objet d'une délibération lors d'un prochain conseil.
- Eclairage public : Mme le Maire rend compte de toutes ses démarches effectuées depuis le mois d'août auprès des entreprises suite au dysfonctionnement de l'éclairage public cet été.
- Systeme de chauffage de la salle des fêtes : Encore une panne constatée sur le système de chauffage de la salle des fêtes. Cette fois-ci, le devis s'élève à 7 226,26 € TTC. Il est nécessaire de réparer avant l'arrivée de l'hiver.
- Accès Eglise : Les travaux sont à l'étude pour l'accès des personnes à mobilité réduite.
- City : Une intervention d'entretien est envisagée afin d'éviter que le sol soit glissant.
- Repas des aînés : Il se déroulera courant novembre. La date précise sera communiquée ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.

Fait à Moncetz-Longevas, le 17 septembre 2024

Le secrétaire : Béatrice CHARLIER

